



Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Paris, le 23 JAN. 2018

Service du développement durable
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

Dossier n° EE-1341-17

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
sur le projet de création d'un forage d'irrigation à Villeneuve-les-Bordes (77) dans le cadre de
la procédure d'autorisation environnementale loi sur l'eau**

L'autorité environnementale a été saisie le 20 novembre 2017 pour avis sur le projet, présenté par la SCEA Marot Machault, de création d'un forage d'irrigation à Villeneuve-les-Bordes (77), dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale loi sur l'eau.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la mission régionale d'autorité environnementale.

La directrice adjointe

Claire GRISEZ



Certificat N° A 1607
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr